Annexe 4

FORMULAIRE D'EVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D'EVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, Formulaire P11 et Notice Personnelle, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	70%
2. Evaluation Technique	**A. EDUCATION**	15 points	
	Diplôme de 3e cycle (Doctorat) ……. 15 points Diplôme de 2e cycle (Maitrise) ……. 10 points Diplôme de 1er cycle (Licence) ……. 5 points Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.		
	B. EXPERIENCE GENERALE	15 points	
	Expérience dans le domaine de genre et/ou suivi & évaluation 10 ans et plus …… 15 points 7 à 10 ans ……. 10 points 5 à 7 ans ……. 5 points		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	20 points	
	Expérience dans la réalisation ou la conduite de consultations liées au Suivi & Évaluation de projets et programmes Plus de cinq (5) consultations …… 10 points Trois (3) à cinq (5) consultations……. 7 points Un (1) à trois (3) consultations …… 5 points		
	Expérience dans la réalisation ou la conduite de consultations liées au genre Plus de cinq (5) consultations …… 10 points Trois (3) à cinq (5) consultations……. 7 points Un (1) à trois (3) consultations …… 5 points		
	D. COMPREHENSION DE LA MISSION & COMPETENCES	20 points	
	Adéquation de la méthodologie proposée et cohérence du chronogramme …… 10 points Compétences en renforcement de capacité ……5 points		

	Compétences en élaboration de modules de formations et de rapports ……. 5 points		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)	70	
3. Evaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante : P = y (μ/z) Où : p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée		